

BUREAU DE SANTE.

Mariages, Naissances, Décès

écrits dans les derniers 24 heures.

MARIAGES.

Joseph Johnson à Jame Brown, David Ross à Bessie Thomas, Sidney A. Desporte à Amelia Pizani

NAISSANCES.

Mme Edgar L. Stream, une fille; F. Restivo, une fille; C. J. Ployer, un garçon; Silas Wright, une fille; Sidney C. Pardeu, un garçon; Geo. A. Blanke, un garçon; Joseph Sullivan, une fille; Edw. J. Gillan, une fille; Thos L. Rhodes, une fille; Stephen C. Glavin, un garçon; Chas Meyer, une fille; A. T. Leonard, un garçon; Thos J. Nunmaker, une fille.

DECES.

James B. Little 6 mois, 3433 Prytanée; Wilhelm H. Entzminger, 63 ans, 919 St. Ferdinand; Mary Nash, 78 ans, 3120 Canal; Fred C. Weber, 38 ans, 116 Park Row; Fred L. Lesing, 45 ans, Hôpital des Allendés; Mme Fannie M. Barrows, 50 ans, 2025 N. Derbigny; Vve Bernard Caseres, 65 ans, 1319 St. Philippe; Giuseppe Varianti, 69 ans, Hôpital de Charité; Peter H. De Limon, 71 ans, Chemin de la Metairie; Ernest Norcum, 12 ans, 2630 Magnolia; Margaret S. Burke, 14 mois, 3492 Camp; Ella Bruce, 8 ans, Asile de la rue Septième; Chas. Khatis Jr, 9 jours, 3024 Quatrième; Mamie Ray 7 heures, 929 Terpelichore; Mme Lucy Broussard 54 ans, Hôpital Touss; Alma L. Miller 16 mois, 2451 N. Villard; Louis H. Jarvis 5 mois 1305 Dufosse; Marie Anderson 47 ans Hôpital de Charité.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Successions ouvertes: James H. Brown, Joseph J. Behrens, Seraphine Levy. Randal F. Coste vs Grace Kelly, demande de divorce. Bureau des commissaires du Port vs Edward Newport, injonction. Nicholas E. Humphrey vs Chas. Holmes, réclamation de \$221.10. John G. Losch vs Les mineurs Losch, demande de partage. John White vs Lena Cigaretta, demande de divorce. Mme Emma Nixon vs W. R. Nixon, séparation de corps et de biens.

DEUXIEME COUR CRIMINELLE DE CITÉ.

JUGE A. M. ADOLIN. Comparution: David Larkin, attaque à main armée. Affaire abandonnée: Edward Suarez, blessure.

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ADJUDICATIONS.

Robert H. Marr à Louis F. Royer, terrain, Derbigny, Japonica, Kentucky et Claborn, \$300. Fidelity Homestead Ass'n à Joseph H. Cager, 2 terrains, Urquhart, Flood, Andry et Marais, \$200. E. A. Carrère Co. Ltd à Fidelity Homestead Ass'n, 2 terrains dans le même lieu, \$200. Mlle Flora Theodore à Walter J. Suthon, terrain, Espagnole, Decatur, Français et Champs-Élysées et N. Peters, \$3,250. Hilliard Carpenter à James R. Le Gallier, terrain, Télémaque, D'Hémecourt, Baudin et Cortez, \$363. Mme Marie Beugnot et ais à National Realty Co. Ltd., 4 terrains, Avenue Taylor, Shell Road, Vicksburg et Conti, \$190. Même à la même, 2 terrains, Tay-

LE PROCES DE WHITAKER.

A l'ouverture de l'audience, hier matin à 10 h 30 heures, l'avocat de district Adams a poursuivi l'interrogatoire des témoins à charge. Le premier appelé à la barre a été M. George W. Vandervort, secrétaire de l'inspecteur de police, lequel a été prié de donner quelques renseignements sur la carrière du surintendant Agnew à New York. Les avocats de la défense prétendaient que M. Agnew avait eu des démêlés avec la justice new-yorkaise avant sa venue à la Nouvelle-Orléans. La déposition de M. Vandervort a été éminemment favorable au surintendant de la Société Protectrice de l'enfance. Le témoin a déclaré qu'il avait eu l'occasion de voir le casier judiciaire de M. Agnew, qui avait été demandé aux autorités de New York par Whitaker, alors que celui-ci remplissait encore les fonctions de chef de police, et que rien dans ce document n'avait pu être relevé à la charge d'Agnew. Le dernier témoin à charge, Rita Wagner, une fille de 12 ans, a été appelée en suite. Sa déposition n'a été qu'une confirmation de celles faites la veille par ses petites amies qui, comme elle, fréquentaient l'étude de Whitaker. Après une suspension, l'audience a été reprise à 2 h 30 heures par l'interrogatoire des témoins à décharge. M. Carleton Hunt a déposé qu'il avait aperçu Whitaker, le samedi 12 mars, au Palais de Justice, pendant l'installation du juge Porter Parker. Suivant l'acte d'accusation ce serait ce jour-là que Whitaker aurait été surpris, par M. Agnew, en compagnie de la petite Angelina Brooks. Le témoin suivant, un gardien de nuit de la compagnie Illinois Central du nom de Samuel Aenspacker, a déclaré qu'il se trouvait dans l'étude de Whitaker, le dimanche après midi 19 mars, à 3 heures, et qu'il avait remarqué la présence de deux jeunes filles venues pour demander quelque argent à l'avocat. Suivant ce témoin Whitaker leur aurait remis quelques nickel pour payer leur tramway en leur recommandant de rentrer chez elles. Les autres témoins à décharge ont donné quelques renseignements favorables à l'accusé, puis les dépositions étant terminées, l'audience a été levée à 5 h 45 heures. Le procès prendra fin aujourd'hui par le réquisitoire de l'avocat de district et le plaidoyer des avocats de la défense. Il est probable que le sort de Whitaker sera remis entre les mains du jury de bonne heure dans le courant de l'après-midi et que le verdict sera rendu dans la soirée.

FAITS DIVERS.

Une protestation d'un nouveau genre.

Un individu du nom de John Sepaloux, qui s'est permis mercredi soir de pénétrer dans la demeure de son voisin Archie McNeil, 414 rue Nord Miró, pour y causer du tapage et y briser la vaisselle, devra répondre de sa conduite devant les tribunaux. Les époux McNeil étaient séparés depuis quelques mois. C'est jours derniers une réconciliation intervint et la vie en commun fut reprise. Cette combinaison n'eut pas l'heure de plaisir à Sepaloux qui, parait-il, était jaloux. Profitant de l'absence de McNeil il pénétra dans sa maison et se mit en demeure de faire une scène terrible à Mme McNeil. Celle-ci, effrayée, se sauva dans la rue, appelant les voisins à l'aide. Dans l'intervalle, Sepaloux, dont la rage avait atteint son paroxysme, s'était mis à briser tous les objets qui lui tombaient sous la main. Il se livrait à ce divertissement d'un goût douteux lorsque des agents firent irruption et lui mirent la main au collet.

Conférence à Shreveport.

Shreveport, Lne, 18 mai.— En présence d'une centaine de délégués de la Louisiane et du Texas, une conférence a été ouverte ce matin à Shreveport sous la présidence de l'ex-gouverneur Blanchard, dans le but de discuter le projet de creuser un canal navigable entre la Rivière Rouge et Jefferson, Texas. Ce projet a été mis à l'étude et présenté par le capitaine T. H. Jackson, ingénieur du gouvernement fédéral à Dallas. Son exécution mettrait l'est du Texas en communication par eau non seulement avec Shreveport, mais avec tout le bas de la vallée du Mississippi. Une nombreuse délégation de la Nouvelle-Orléans, ayant à sa tête le maire Behrman assiste à la conférence.

Commission des Egoûts.

Il est très probable que la Commission des Egoûts et des Eaux se chargera elle-même de la construction du grand égout collecteur de l'avenue Napoléon, plutôt que de remettre cette entreprise à des entrepreneurs privés. Cette question sera discutée à la prochaine séance de la Commission, dans un jour ou deux et l'on s'attend à ce qu'elle soit approuvée à l'unanimité. Dans ce dernier cas les travaux seraient immédiatement commencés. En se passant de l'intermédiaire des entrepreneurs la commission espère réaliser de sérieuses économies.

ACCIDENT.

Léona Brady, une fillette de quatre ans, domiciliée 2301 rue Fichette, a été assez gravement blessée hier matin par un car de la ligne Cito, au moment où elle tentait de traverser la voie sans prendre garde aux avertissements donnés par le motormar. La petite blessée a été transportée au domicile de ses parents où elle a reçu les soins d'un docteur.

BASE BALL.

New Orleans, 6; Chattanooga, 5.

EXPOSITION INTERNATIONALE

D'Aquiculture, de Pisciculture, d'Ortréiculture, de Pêche et des Industries Touchant à l'Exploitation de l'Eau.

Une Exposition internationale d'aquiculture, de pisciculture, d'ortriculture, de pêche et des industries touchant à l'exploitation de l'eau aura lieu à Paris, aux mois de novembre et de décembre 1911, dans le Grand Palais, avec le bienvenu appui du Gouvernement Français. Le seul fait d'être donnée dans l'admirable monument érigé sur les Champs-Élysées avant l'exposition de 1900, assure à cette grande manifestation, au nouveau dans son genre non seulement la visite des Parisiens mais aussi celle des habitants de la province et des étrangers de passage. Jamais, en effet, semblable exposition n'a eu lieu à Paris. Le comité a reçu l'accueil le plus flatteur des gouvernements français et étrangers. Son Altesse sérénissime, le Prince de Monaco, le président du Conseil des Ministres de France; les Ministres des Affaires Étrangères, du Commerce, de l'Agriculture, des Travaux publics, les sous-secrétaires d'Etat à la Marine et aux Beaux Arts ont bien voulu en accepter la présidence d'honneur. La participation officielle de la Belgique, du Jardin Zoologique d'Anvers et de la Principauté de Monaco donne à l'exposition un caractère international. La navigation sous toutes ses formes constituera naturellement une des principales attractions. Le groupe de la pêche maritime et spécialement dans ce groupe la classe qui comprend les institutions créées dans le but de centraliser les efforts des pêcheurs côtiers dispersés: école professionnelle de pêche, société coopérative, etc., etc., etc., retiendra tout particulièrement la sollicitude du comité. La pisciculture, la pêche fluviale, le commerce et le transport du poisson, vivant ou mort, frais ou conservés, sera pas négligés. L'utilisation des produits de la pêche et des eaux, les industries appliquées à l'aquiculture, l'épuration des eaux et l'hygiène, les sports du bord de l'eau, l'océanographie, les sciences et arts s'y rattachant trouveront aussi leur place dans l'exposition. Les négociants étrangers auront l'occasion d'être directement en rapport avec le marché de Paris, dont l'intérêt n'a jamais encore été éveillé par une manifestation de ce genre. Par la vulgarisation qu'il résultera de son succès certain, l'exposition d'aquiculture contribuera ainsi à faciliter les échanges internationaux.

Le voyage du cuirassé "Idaho."

St Joseph, Lne, 18 mai.— Le cuirassé "Idaho," de la marine des Etats-Unis, qui a jeté l'ancre hier soir en face de cette localité, est reparti ce matin de bonne heure pour accomplir la dernière étape de son voyage sur le Mississippi, étape qui l'amènera à Vicksburg. Les nombreux sondages faits pendant le voyage ont donné presque partout une profondeur de plus de 100 pieds et le grand bâtiment n'a jamais éprouvé la moindre difficulté dans ses manœuvres. Depuis son départ de la Nouvelle-Orléans, lundi dernier, l'Idaho a marché à une vitesse moyenne de onze milles à l'heure. Il repartira de Vicksburg vers le milieu de la semaine prochaine et lors de son voyage de retour fera escale aux endroits suivants: Natchez, 22 mai; Bayou Sara, 26 mai; Baton Rouge, 28 mai; Nouvelle-Orléans, 30 mai. De la Nouvelle-Orléans l'"Idaho" regagnera directement la station navale de Pensacola, où il rejoindra le reste de la division navale.

Convention de médecins.

La Société américaine de médecine tropicale a tenu, hier, sa huitième convention annuelle dans le bâtiment de l'ancien médecin de la paroisse d'Orléans, place des Elks. De nombreux délégués représentant des sociétés scientifiques de l'Union, étaient présents lorsque la séance a été ouverte par le Dr W. S. Thayer, de Baltimore, président de la Société. Plusieurs mémoires ont ensuite été lus par divers membres.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Charles Héring Head. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 98,278—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) en ce qui concerne la présente succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, conformément aux lois de la Louisiane. Fait et enregistré le 12 mai 1911. J. T. Murphy, avocat.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Lottie Constantine. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 98,278—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) en ce qui concerne la présente succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, conformément aux lois de la Louisiane. Fait et enregistré le 12 mai 1911. J. T. Murphy, avocat.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Lottie Constantine. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 98,278—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) en ce qui concerne la présente succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, conformément aux lois de la Louisiane. Fait et enregistré le 12 mai 1911. J. T. Murphy, avocat.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Lottie Constantine. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 98,278—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) en ce qui concerne la présente succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, conformément aux lois de la Louisiane. Fait et enregistré le 12 mai 1911. J. T. Murphy, avocat.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Lottie Constantine. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 98,278—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) en ce qui concerne la présente succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, conformément aux lois de la Louisiane. Fait et enregistré le 12 mai 1911. J. T. Murphy, avocat.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Lottie Constantine. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 98,278—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) en ce qui concerne la présente succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, conformément aux lois de la Louisiane. Fait et enregistré le 12 mai 1911. J. T. Murphy, avocat.

BASE BALL.

New Orleans, 6; Chattanooga, 5.

EXPOSITION INTERNATIONALE

D'Aquiculture, de Pisciculture, d'Ortréiculture, de Pêche et des Industries Touchant à l'Exploitation de l'Eau.

Une Exposition internationale d'aquiculture, de pisciculture, d'ortriculture, de pêche et des industries touchant à l'exploitation de l'eau aura lieu à Paris, aux mois de novembre et de décembre 1911, dans le Grand Palais, avec le bienvenu appui du Gouvernement Français. Le seul fait d'être donnée dans l'admirable monument érigé sur les Champs-Élysées avant l'exposition de 1900, assure à cette grande manifestation, au nouveau dans son genre non seulement la visite des Parisiens mais aussi celle des habitants de la province et des étrangers de passage. Jamais, en effet, semblable exposition n'a eu lieu à Paris. Le comité a reçu l'accueil le plus flatteur des gouvernements français et étrangers. Son Altesse sérénissime, le Prince de Monaco, le président du Conseil des Ministres de France; les Ministres des Affaires Étrangères, du Commerce, de l'Agriculture, des Travaux publics, les sous-secrétaires d'Etat à la Marine et aux Beaux Arts ont bien voulu en accepter la présidence d'honneur. La participation officielle de la Belgique, du Jardin Zoologique d'Anvers et de la Principauté de Monaco donne à l'exposition un caractère international. La navigation sous toutes ses formes constituera naturellement une des principales attractions. Le groupe de la pêche maritime et spécialement dans ce groupe la classe qui comprend les institutions créées dans le but de centraliser les efforts des pêcheurs côtiers dispersés: école professionnelle de pêche, société coopérative, etc., etc., etc., retiendra tout particulièrement la sollicitude du comité. La pisciculture, la pêche fluviale, le commerce et le transport du poisson, vivant ou mort, frais ou conservés, sera pas négligés. L'utilisation des produits de la pêche et des eaux, les industries appliquées à l'aquiculture, l'épuration des eaux et l'hygiène, les sports du bord de l'eau, l'océanographie, les sciences et arts s'y rattachant trouveront aussi leur place dans l'exposition. Les négociants étrangers auront l'occasion d'être directement en rapport avec le marché de Paris, dont l'intérêt n'a jamais encore été éveillé par une manifestation de ce genre. Par la vulgarisation qu'il résultera de son succès certain, l'exposition d'aquiculture contribuera ainsi à faciliter les échanges internationaux.

Le voyage du cuirassé "Idaho."

St Joseph, Lne, 18 mai.— Le cuirassé "Idaho," de la marine des Etats-Unis, qui a jeté l'ancre hier soir en face de cette localité, est reparti ce matin de bonne heure pour accomplir la dernière étape de son voyage sur le Mississippi, étape qui l'amènera à Vicksburg. Les nombreux sondages faits pendant le voyage ont donné presque partout une profondeur de plus de 100 pieds et le grand bâtiment n'a jamais éprouvé la moindre difficulté dans ses manœuvres. Depuis son départ de la Nouvelle-Orléans, lundi dernier, l'Idaho a marché à une vitesse moyenne de onze milles à l'heure. Il repartira de Vicksburg vers le milieu de la semaine prochaine et lors de son voyage de retour fera escale aux endroits suivants: Natchez, 22 mai; Bayou Sara, 26 mai; Baton Rouge, 28 mai; Nouvelle-Orléans, 30 mai. De la Nouvelle-Orléans l'"Idaho" regagnera directement la station navale de Pensacola, où il rejoindra le reste de la division navale.

Convention de médecins.

La Société américaine de médecine tropicale a tenu, hier, sa huitième convention annuelle dans le bâtiment de l'ancien médecin de la paroisse d'Orléans, place des Elks. De nombreux délégués représentant des sociétés scientifiques de l'Union, étaient présents lorsque la séance a été ouverte par le Dr W. S. Thayer, de Baltimore, président de la Société. Plusieurs mémoires ont ensuite été lus par divers membres.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Charles Héring Head. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 98,278—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) en ce qui concerne la présente succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, conformément aux lois de la Louisiane. Fait et enregistré le 12 mai 1911. J. T. Murphy, avocat.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Lottie Constantine. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 98,278—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) en ce qui concerne la présente succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, conformément aux lois de la Louisiane. Fait et enregistré le 12 mai 1911. J. T. Murphy, avocat.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Lottie Constantine. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 98,278—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) en ce qui concerne la présente succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, conformément aux lois de la Louisiane. Fait et enregistré le 12 mai 1911. J. T. Murphy, avocat.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Lottie Constantine. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 98,278—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) en ce qui concerne la présente succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, conformément aux lois de la Louisiane. Fait et enregistré le 12 mai 1911. J. T. Murphy, avocat.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Lottie Constantine. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 98,278—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) en ce qui concerne la présente succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, conformément aux lois de la Louisiane. Fait et enregistré le 12 mai 1911. J. T. Murphy, avocat.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Lottie Constantine. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 98,278—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) en ce qui concerne la présente succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, conformément aux lois de la Louisiane. Fait et enregistré le 12 mai 1911. J. T. Murphy, avocat.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Lottie Constantine. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 98,278—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) en ce qui concerne la présente succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, conformément aux lois de la Louisiane. Fait et enregistré le 12 mai 1911. J. T. Murphy, avocat.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Lottie Constantine. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 98,278—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) en ce qui concerne la présente succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, conformément aux lois de la Louisiane. Fait et enregistré le 12 mai 1911. J. T. Murphy, avocat.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Lottie Constantine. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 98,278—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) en ce qui concerne la présente succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, conformément aux lois de la Louisiane. Fait et enregistré le 12 mai 1911. J. T. Murphy, avocat.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Lottie Constantine. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 98,278—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) en ce qui concerne la présente succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, conformément aux lois de la Louisiane. Fait et enregistré le 12 mai 1911. J. T. Murphy, avocat.

JAMES BONNOT,

Successeur de JOHN BONHOT

EXPOSITION INTERNATIONALE

D'Aquiculture, de Pisciculture, d'Ortréiculture, de Pêche et des Industries Touchant à l'Exploitation de l'Eau.

Une Exposition internationale d'aquiculture, de pisciculture, d'ortriculture, de pêche et des industries touchant à l'exploitation de l'eau aura lieu à Paris, aux mois de novembre et de décembre 1911, dans le Grand Palais, avec le bienvenu appui du Gouvernement Français. Le seul fait d'être donnée dans l'admirable monument érigé sur les Champs-Élysées avant l'exposition de 1900, assure à cette grande manifestation, au nouveau dans son genre non seulement la visite des Parisiens mais aussi celle des habitants de la province et des étrangers de passage. Jamais, en effet, semblable exposition n'a eu lieu à Paris. Le comité a reçu l'accueil le plus flatteur des gouvernements français et étrangers. Son Altesse sérénissime, le Prince de Monaco, le président du Conseil des Ministres de France; les Ministres des Affaires Étrangères, du Commerce, de l'Agriculture, des Travaux publics, les sous-secrétaires d'Etat à la Marine et aux Beaux Arts ont bien voulu en accepter la présidence d'honneur. La participation officielle de la Belgique, du Jardin Zoologique d'Anvers et de la Principauté de Monaco donne à l'exposition un caractère international. La navigation sous toutes ses formes constituera naturellement une des principales attractions. Le groupe de la pêche maritime et spécialement dans ce groupe la classe qui comprend les institutions créées dans le but de centraliser les efforts des pêcheurs côtiers dispersés: école professionnelle de pêche, société coopérative, etc., etc., etc., retiendra tout particulièrement la sollicitude du comité. La pisciculture, la pêche fluviale, le commerce et le transport du poisson, vivant ou mort, frais ou conservés, sera pas négligés. L'utilisation des produits de la pêche et des eaux, les industries appliquées à l'aquiculture, l'épuration des eaux et l'hygiène, les sports du bord de l'eau, l'océanographie, les sciences et arts s'y rattachant trouveront aussi leur place dans l'exposition. Les négociants étrangers auront l'occasion d'être directement en rapport avec le marché de Paris, dont l'intérêt n'a jamais encore été éveillé par une manifestation de ce genre. Par la vulgarisation qu'il résultera de son succès certain, l'exposition d'aquiculture contribuera ainsi à faciliter les échanges internationaux.

Le voyage du cuirassé "Idaho."

St Joseph, Lne, 18 mai.— Le cuirassé "Idaho," de la marine des Etats-Unis, qui a jeté l'ancre hier soir en face de cette localité, est reparti ce matin de bonne heure pour accomplir la dernière étape de son voyage sur le Mississippi, étape qui l'amènera à Vicksburg. Les nombreux sondages faits pendant le voyage ont donné presque partout une profondeur de plus de 100 pieds et le grand bâtiment n'a jamais éprouvé la moindre difficulté dans ses manœuvres. Depuis son départ de la Nouvelle-Orléans, lundi dernier, l'Idaho a marché à une vitesse moyenne de onze milles à l'heure. Il repartira de Vicksburg vers le milieu de la semaine prochaine et lors de son voyage de retour fera escale aux endroits suivants: Natchez, 22 mai; Bayou Sara, 26 mai; Baton Rouge, 28 mai; Nouvelle-Orléans, 30 mai. De la Nouvelle-Orléans l'"Idaho" regagnera directement la station navale de Pensacola, où il rejoindra le reste de la division navale.

Convention de médecins.

La Société américaine de médecine tropicale a tenu, hier, sa huitième convention annuelle dans le bâtiment de l'ancien médecin de la paroisse d'Orléans, place des Elks. De nombreux délégués représentant des sociétés scientifiques de l'Union, étaient présents lorsque la séance a été ouverte par le Dr W. S. Thayer, de Baltimore, président de la Société. Plusieurs mémoires ont ensuite été lus par divers membres.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Charles Héring Head. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 98,278—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) en ce qui concerne la présente succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, conformément aux lois de la Louisiane. Fait et enregistré le 12 mai 1911. J. T. Murphy, avocat.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Lottie Constantine. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 98,278—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) en ce qui concerne la présente succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, conformément aux lois de la Louisiane. Fait et enregistré le 12 mai 1911. J. T. Murphy, avocat.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Lottie Constantine. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 98,278—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) en ce qui concerne la présente succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, conformément aux lois de la Louisiane. Fait et enregistré le 12 mai 1911. J. T. Murphy, avocat.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Lottie Constantine. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 98,278—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) en ce qui concerne la présente succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, conformément aux lois de la Louisiane. Fait et enregistré le 12 mai 1911. J. T. Murphy, avocat.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Lottie Constantine. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 98,278—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) en ce qui concerne la présente succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, conformément aux lois de la Louisiane. Fait et enregistré le 12 mai 1911. J. T. Murphy, avocat.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Lottie Constantine. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 98,278—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) en ce qui concerne la présente succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, conformément aux lois de la Louisiane. Fait et enregistré le 12 mai 1911. J. T. Murphy, avocat.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Lottie Constantine. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 98,278—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) en ce qui concerne la présente succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, ou de se présenter par M. Charles Héring Head, administrateur de cette succession, conformément aux lois de la Louisiane. Fait et enregistré le 12 mai 1911. J. T. Murphy, avocat.

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Lottie Constantine. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 98,278—Division B.—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déclarer dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) en ce qui concerne la présente succession, ou de se présenter par M.